

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL SYNDICAL

Le Mercredi Huit Avril Deux Mille Vingt Six à Dix Neuf Heures, le Conseil Syndical du SIVU de l'Enfance, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de André-Jean VIEAU.

ETAIENT PRÉSENTS : VIEAU André-Jean, AUNEAU Olivier, CAILLET Florent, CHAUVET-GUERIN Aurélien, CUSSONNEAU Anne-Sophie, PARNET Sylvain, PINET Nora, BRICAUD Isabelle, PHILIPPEAU Christelle, VIVIEN Céline, HAMEL-GUITTON Solenne, BLAIN Hélène, ORHON Jean-François, BODET Délizia, COUILLEAULT Liliane, GARDAIS Yaël, LEFOL-ANDRE Isabelle, MELLIER Stéphane, PECOT Julie

ETAIENT EXCUSÉS : AUBRY Julie

ETAIENT ABSENTS : BILLARD Catherine

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE : Aurélien CHAUVET-GUERIN est désigné secrétaire de séance.

POUVOIRS : Il est donné lecture des pouvoirs de : Julie AUBRY à Olivier AUNEAU

Objet de la délibération

Convocation le 2 avril 2026
Nombre de conseillers en exercice : 21
Nombre de conseillers présents ou représentés : 20
Publié le 9 avril 2026

2026-011 AFFAIRES GÉNÉRALES - ELECTION DU BUREAU

Rapporteur : André-Jean VIEAU

Le président rappelle que les statuts du SIVU de l'Enfance prévoient, à l'article 8, que le bureau du syndicat est composé du président, de deux vice-présidents et de trois membres.

Le président rappelle que chaque commune est représentée au bureau et invite les candidats à se faire connaître.

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 5211-9, L. 5211-10 et L. 5721-2 ;

VU les statuts du SIVU de l'Enfance du 4 juillet 2019 ;

Le Président propose un vote à main levée. L'ensemble du comité syndical accepte le vote à main levée.

Il est ensuite procédé au vote.

Le comité syndical, après en avoir délibéré, et après un vote dont le résultat est le suivant :

Présents ou représentés : 20

Votants : 20

Abstentions : 0

Exprimés : 20

Pour : 20

Contre : 0

PROCLAME la composition du bureau du SIVU de l'Enfance comme suit :

André-Jean VIEAU, président
Isabelle LEFOL-ANDRE, première vice-présidente
Jean-François ORHON, second vice-président
Florent CAILLET, membre
Stéphane MELLIER, membre
Christelle PHILIPPEAU, membre

Pour extrait conforme au registre,

Le Président,
André-Jean VIEAU

Le secrétaire de séance :
CHAUVET-GUERIN Aurélien



Transmission sur le site internet le :
Transmission au contrôle de légalité le :